

Exercice 2001 - Rapport d'activité des services délégués - Chauffage Urbain de Planoise

M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur : Le service public du chauffage urbain comprend la production et la fourniture de chaleur. Les procédés utilisés sont la récupération de vapeur sur l'usine d'incinération, la cogénération gaz et la consommation de charbon et fuel lourd.

L'ensemble du quartier de Planoise est ainsi chauffé, mais également l'hôpital et la zone d'activités proche.

La Société SECIP, Société d'Exploitation de Chauffage et d'Incinération de Planoise, filiale d'ELYO (Groupe Lyonnaise des Eaux - Dumez) est titulaire du contrat de délégation de service public.

Ce contrat, signé en 1967, expirant le 31 août 2006, est une convention d'affermage par laquelle le fermier est chargé, à ses risques et périls :

- de l'exploitation du service,
- de l'entretien de l'installation mise à sa disposition par la Ville.

A - Analyse de l'activité du service délégué

Le contrôle d'affermage est assuré par le Cabinet BETURE qui remet chaque année un rapport technico-économique. Pour la saison 2001, on retiendra :

1 - Généralités

Une activité normale de l'exploitation sans interruption de la fourniture.

La durée de la saison de chauffe a été de 255 jours, soit en augmentation de 9,5 % par rapport à 2000 (233 jours).

Cette durée se rapproche de celles observées lors des saisons 1995/1996 et 1996/1997. La rigueur climatique moyenne (2 612 DJU) en 2001 est en hausse de 10,1 % par rapport à 2000.

Par rapport à 2000, la chaleur totale livrée a augmenté de 10,4 %.

2 - Logements

- La consommation moyenne de chauffage au logement a été en 2001 de 8,52 Mwh (en hausse de 12,6 % par rapport à 2000). Cette augmentation est due à la croissance des besoins de chaleur engendrée par une rigueur climatique plus forte et à une légère dégradation de la conduite des installations secondaires que traduit la hausse de 2,3 % du ratio Kwh/logt/DJU (3,24) par rapport à 2000. Il faut noter qu'en 1999 la valeur de ce ratio était de 3,25 (coût moyen par logement en 2001 : 3 337,94 F TTC, soit 508,87 €).

- La consommation d'eau chaude sanitaire des logements s'est élevée en 2001 à 262 481 m³ en augmentation de 2,5 % par rapport à 2000. Cette hausse est due pour une faible part au raccordement de nouveaux logements (21) et surtout à l'augmentation (2,2 %) du ratio moyen de consommation d'eau chaude par logement : 31,55 m³ en 2001 contre 30,87 m³ en 2000 (coût moyen par logement en 2001 : 854,36 F TTC, soit 130,25 €).

- Le coût moyen par logement (chauffage et eau chaude sanitaire) se monte à 638,63 € en 2001 contre 573,82 € en 2000, soit une augmentation de 11 %. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des combustibles (+12,2 %) qui représente 66,7 % de la facture totale.

3 - Locaux autres que logements

La consommation de chauffage de ces autres locaux est en hausse de 13,4 %. Une partie de cette augmentation est due à l'augmentation des besoins de la Polyclinique de Franche-Comté (+ 775 Mwh) suite à des travaux d'extension et au raccordement de la jardinerie DELBARD (+ 526 Mwh). On notera aussi l'augmentation des consommations des sous-stations FRAMATOM - FCI (+1 173 Mwh) et Piscine/Patinoire La Fayette (+ 1 511 Mwh). En dehors de ces augmentations particulières, la hausse globale des équipements est de 4,1 % inférieure à celle des DJU.

4 - Combustibles

a) Tarification

L'année 2001 est marquée par une augmentation du prix du *fioul lourd* (+ 13,8 % la tonne passant de 236,36 € à 268,92 €) et du *gaz* (+ 18,4 %).

Par contre, on note une légère baisse du prix de la tonne de *charbon* (- 5,3 %).

Les prestations de maintenance et d'entretien (R22) évoluent (+3,6 %) pratiquement comme l'indice général des prix.

Le gros entretien et la garantie totale (R23) évoluent (+ 3,1 %) pratiquement comme l'indice général des prix.

b) Utilisation

On enregistre :

- une meilleure répartition de la chaleur (1,185 Mwh/tonne d'ordures ménagères incinérées), ce qui a permis de compenser la moindre utilisation des fours,

- une augmentation de la consommation du charbon (+ 34,7 %) et du fioul lourd (+18,8 %) dues à l'augmentation des besoins totaux (+10,4 %).

5 - Rendement

- Le rendement global de la chaufferie constaté en 2001 (88 %) est en légère baisse par rapport à 2000 (88,4 %).

- Le rendement de la cogénération (76,8 %) est équivalent à celui obtenu en 2000.

- Le rendement global est supérieur au rendement minimum nécessaire pour obtenir le label cogénération (65 %).

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

1 - Comptes globaux du délégataire (y compris activité déléguée)

La forme du contrat, un affermage classique, fait que l'ensemble des charges relèvent du cocontractant. La Ville ne verse aucune subvention à l'exploitation.

Le compte de bilan de la société dégage un fonds de roulement de 20 734 KF (3 161 €) et une trésorerie de 10 992 KF (1 676 K€), ces deux postes étant en diminution par rapport à 2000 : respectivement - 4 452 KF (- 678 K€) et - 1 362 KF (- 208 K€).

Le compte d'exploitation donne un résultat net de 338 KF (51,6 K€) pour un résultat d'exploitation de 5 535 KF (844 K€) en diminution de 52 % sur 2000.

On constate une diminution du chiffre d'affaires (- 9,3 %) et une stabilité de la masse salariale (- 1 %).

2 - Compte d'exploitation de la Chaufferie de Planoise

Compte tenu des éléments marquants détaillés dans le rapport d'activité ci-dessus, le compte d'exploitation du réseau de chaleur de Planoise s'établit ainsi :

A) Charges

Dans le coût des achats d'énergie est inclus le coût des diverses prestations afférentes (transport, manutention, camionnage, analyses, frais de gestion, etc.).

Le *coût total des achats d'énergie* passe de 19 092 KF HT à 22 076 KF HT (2 910,67 à 3 365,48 K€), soit une augmentation de 15,6 % sur 2000. Les augmentations les plus importantes touchent la production de chaleur cogénération (+ 32,6 %), les achats de charbon (+ 27,6 %) et de fuel lourd (+ 8,1 %). L'achat de vapeur reste stable (- 0,8 %). Un nouveau tarif gaz plus intéressant a été souscrit à compter du 1^{er} juillet 2001 et a permis de limiter les effets de la hausse des tarifs du gaz. En 2001, le poste «énergie» représente 70,7 % des charges totales (68,4 % en 2000).

Les *charges de personnel* progressent de 7,4 % et s'élèvent à 4 291 KF HT (654,22 K€) contre 3 994 KF HT en 2000 (608,93 K€).

Les *autres charges (entretien, charges externes, prestations)* augmentent de 0,9 % passant de 4 820 à 4 865,7 KF (734,8 à 741,8 K€). On note une diminution de 20,1 % du poste impôts et taxes (baisse de la taxe professionnelle) et une augmentation de la redevance Ville de 187 KF, soit 28,5 K€ (en application de l'avenant n° 8).

Globalement, les charges ont augmenté de 11,9 %, passant de 27 907 KF HT à 31 233 KF HT (4 254,4 à 4 761,47 K€).

B) Produits

L'évolution du chiffre d'affaires, en fonction des évolutions de quantité et de prix se répartit comme suit :

a) augmentation de 25,5 % du chiffre d'affaires chaleur, qui s'élève à 19 999 KF HT (3 048,9 K€), l'évolution provenant pour :

- 57,4 % des éléments techniques (incidence climatique, nombre de logements et d'équipements),

- 42,6 % de la progression du prix du MWh (+ 10,8 %).

b) augmentation de 10 % du chiffre d'affaires eau chaude sanitaire, qui s'élève à 6 088,8 KF HT (928,23 K€), l'évolution provenant pour une part importante de la progression du prix du m³ d'eau chaude (+ 7,6 %).

Globalement, les produits se sont élevés à 35 707,5 KF HT (5 443,58 K€) en augmentation de 16,1 % sur 2000 (30 754 KF HT, soit 4 688,41 K€).

C) Résultat d'exploitation

Le résultat global d'exploitation s'élève à + 4 474,2 KF HT (682,1 K€) et représente 12,5 % du chiffre d'affaires. Il est à noter que 89,6 % de ce résultat provient de la vente de chaleur et d'eau chaude. Ce résultat s'élevait à 2 846,8 KF HT (434 K€) en 2000.

D) Compte de renouvellement

Pour ce compte de renouvellement (dépenses de gros entretien et renouvellement), le concessionnaire a perçu en recettes 3 413 564,97 F HT soit 520 394,62 € HT en 2001. Les dépenses réalisées et financées sur ce compte s'élèvent à 3 426 491,94 F HT soit 522 365,33 € HT.

Le solde du compte de renouvellement pour l'année 2001 se monte à - 12 926,97 F HT, soit - 1 970,70 € HT.

A la fin de la saison 2001, le solde du compte de renouvellement s'élevait à **14 323 375,88 F HT** soit 2 183 584,58 € HT. L'annexe V de l'avenant n° 8 établit le planning prévisionnel de l'utilisation de ce compte de renouvellement, les travaux devant être achevés avant la fin de l'affermage dont l'échéance est fixée au 31 août 2006.

E) Redevances Ville

Le montant total de la redevance annuelle versée par le Fermier à la Ville, suivant les dispositions de l'avenant n° 8, s'élève pour 2001 à 915 790 F soit 139 611,29 €, en augmentation de 187 540 F soit 28 590,29 € sur 2000. Cette augmentation provient de la prise en compte, à partir du 1^{er} juillet 2000, de la nouvelle redevance de contribution au développement des ouvrages (avec application normale des formules de révision).

3 - Rapports financiers avec la Ville

Hors redevance d'occupation du domaine public, la Ville reçoit de la SECIP, au titre de la cogénération, une somme qui s'est élevée à 3 935 267,91 F HT (599 927,73 €) en 2001 contre 3 413 098,95 F (520 323,58 €) en 2002, soit une augmentation de 15,30 %.

«M. Éric ALAUZET : Concernant l'activité du chauffage urbain, le fait saillant est l'augmentation importante des consommations sur l'exercice 2001 qui se traduit inévitablement, puisque les comptes sont équilibrés et qu'il n'y a pas de charges à la Ville, par une augmentation sur la facture des usagers de l'ordre de 10 %. C'est évidemment dû à la rigueur climatique importante notamment en fin d'année 2001 avec une augmentation des prix des matières premières, du pétrole et du gaz, je pense que vous avez suivi l'actualité à ce moment-là. En tendance, ça n'a pas d'impact spécialement sur 2001 mais on peut dire qu'il y a aussi une augmentation de consommation d'eau chaude, donc il semblerait que les Planoisiens se lavent de plus en plus mais ce n'est pas ça qui a un impact plus important sur 2001.

M. LE MAIRE : Ils se lavaient déjà avant.

M. Éric ALAUZET : Mais de plus en plus. On constate d'une manière générale une consommation d'eau chaude des Français en moyenne en augmentation à Planoise comme ailleurs. Donc augmentation du coût des combustibles qui ne s'arrangera probablement pas sur 2002. Et concernant les comptes puisqu'ils sont équilibrés, il n'y a pas grand chose à dire si ce n'est quand même un chiffre qui m'a un petit peu interpellé puisqu'on voit que le résultat global d'exploitation représente 12,5 % du chiffre d'affaires qui est assez fort pour le secteur. Cela va nous amener lors de la définition d'un nouveau contrat en 2006 sur lequel on va commencer à travailler dès 2003, à voir comment écrêter ces phénomènes-là pour que ça ne pénalise pas trop les consommateurs. Et ça rend encore plus pertinent la nécessité de réaliser cette chaudière au bois que l'on prévoit puisque ce sera une façon de se dégager des fluctuations du prix du pétrole et du fioul.

Puis dernier point de remarque, l'usine de cogénération rapporte à la Ville un bénéfice de 500-600 000 € par an, donc vous voyez ce n'est pas négligeable.

M. LE MAIRE : C'est la preuve que le développement durable peut être économiquement fiable».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de Contrôle Financier, d'Environnement et du Budget, le Conseil Municipal adopte le présent rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2002.